

# 15 JOURS AU SEIN DES POLICES MUNICIPALES DU HAUT-RHIN

L

Les polices municipales (PM) jouent un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité et la salubrité publique au niveau local. Au cours des dernières années, cette fonction publique a rencontré des changements majeurs.

Ces changements ont notamment été observés avec le port d'arme létale (depuis la loi de 1999 et soumis à la décision des maires), l'augmentation des primo interventions en conséquence du désengagement des polices d'Etat (police nationale et gendarmerie) du terrain, ainsi qu'une difficulté de recrutement qui en fait un des métiers les plus en tension de la FPT.

Ces différentes problématiques ont été observées par le service de Conseil en Organisation et Santé au Travail (COST) du CDG 68, depuis 2016 à travers plusieurs diagnostics des risques psychosociaux (RPS). Dans le but d'accompagner les collectivités, élus et agents à mieux comprendre et recruter sur ces missions de PM, le service COST a décidé de mener une étude sur le métier afin de créer des ressources permettant d'améliorer les conditions de travail.



Maëlys FLORENTINO a été recrutée par le CDG 68 dans le cadre de sa professionnalisation en tant que psychologue du travail pour mener cette investigation et outiller les collectivités. Pour ce faire, à la suite d'un recensement (février 2023), durant 15 jours, elle a sillonné les routes haut-rhinoises pour aller à la rencontre des différentes polices municipales du territoire. Les services ont été choisis de sorte à avoir une sélection la plus représentative des différents types de PM existant dans le 68.

Cet article a pour objectif de présenter plus concrètement le métier ainsi que les problématiques actuelles auxquelles font face les agents de police municipale.

# UN MÉTIER AUX MILLES FACETTES

Les missions de PM ont constamment évolué depuis leur création, passant de « simple » gardien de la paix à agent polyvalent capable de répondre à toutes sortes de problématiques pour maintenir la sécurité locale.

Les missions traditionnelles de surveillance du bon ordre et de la tranquillité publique ont été enrichies par des responsabilités croissantes. Entre le contrôle du stationnement, la gestion des flux de circulation, la prévention des infractions routières, la lutte contre les incivilités et la participation à des actions de prévention sociale, leur champ d'action s'est considérablement élargi. De nos jours, exercer ce métier nécessite une grande polyvalence, pour s'adapter à toutes situations.

"La dimension humaine a beaucoup plus de poids en PM que dans les autres métiers de la sécurité"

Parmi les missions que ces agents sont amenés à réaliser, on distingue plusieurs catégories :

## Missions de proximité :

Où le contact, la bienveillance et la pédagogie avec les usagers sont centraux. Catégorie où les missions des polices municipales échappent à une définition précise, du fait de leur nécessaire adaptation aux problématiques locales et à la volonté du maire.

## Missions régaliennes :

Ces missions ne sont pas rattachées au pouvoir de police du maire, mais ont été attribuées aux polices municipales pour lutter contre la petite délinquance. Cette catégorie a été nommée ainsi car ce sont des missions que leurs homologues (Gendarmes et Police Nationale) sont également amenés à réaliser. On y retrouve notamment le contrôle de vitesse, les patrouilles de surveillance, les interpellations[1], le contrôle de l'alcoolémie, etc.

Ces missions génèrent davantage d'intervention et de répression. Les PM et les maires constatent dans cette catégorie que les forces nationales se déchargent sur les policiers municipaux[2].

## Missions administratives :

Se référant au temps passé au bureau, à la rédaction des arrêtés, la gestion des formations, etc. Cela devient une part non négligeable du temps de travail des agents de PM, notamment en lien avec la mise en application des arrêtés provenant d'autres services. Cela sera d'autant plus vrai dans les « petites collectivités », la polyvalence étant essentielle.



[1] : Suivi de mise à disposition à un OPJ.

[2] : source : [De la police municipale à la police territoriale : mieux assurer la tranquillité publique](#)  
- Sénat ([senat.fr](#))

# AU COEUR DE L'ACTION



R

Relevé lors des immersions sur le terrain, certains savoir-faire sont essentiels aux agents de PM, pour le bon déroulement de leurs missions :

## Le relationnel

Que ce soit pour une vacation funéraire, une hospitalisation d'office, de la prévention dans une école ou en patrouille, le métier de policier municipal requiert un bon sens du relationnel et une bonne capacité de communication.

La communication avec les usagers est centrale dans la réalisation des missions. Être clair et respectueux est essentiel afin d'établir des relations de confiance avec les usagers, notamment pour résoudre les conflits de manière constructive. Dans une politique de prévention, les PM doivent devenir des partenaires de confiance aux yeux des citoyens.

La communication avec les forces de l'ordre est l'autre versant essentiel du relationnel du métier. En effet, les policiers municipaux travaillent en étroite collaboration avec la police nationale ou la gendarmerie, en fonction de la répartition territoriale.



Que ce soit pour échanger des informations, mener des missions en collaboration ou bien pour le prêt de matériel, ces deux forces de sécurité sont amenées à échanger et collaborer régulièrement.

## L'adaptabilité

Les policiers municipaux peuvent être amenés à gérer des sujets divers et variés tels que : l'occupation du domaine public, les arrêtés du maire, les fourrières, les objets trouvés, les mains courantes, les régies, etc. Ils doivent être capables de s'adapter à des situations imprévues et changeantes.

Cette capacité à ajuster leur approche en fonction des besoins de la situation est cruciale.

## La proximité

Les policiers municipaux sont présents et accessibles dans leur communauté locale, ce qui favorise une relation de confiance avec les citoyens et permet une réponse efficace aux besoins de sécurité et d'adapter les services aux besoins spécifiques de chaque quartier. Cela contribue à renforcer la sécurité publique et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

*Un agent de police municipale entrain de réaliser un contrôle vitesse à l'aide d'un pistolet radar.*



En résumé, les policiers municipaux font face à une multitude de défis et de problématiques qui évoluent avec le temps et les besoins de la société. Ils doivent être polyvalents, bien formés et capables de s'adapter à un large éventail de situations pour assurer la sécurité publique et le bien-être de la population locale.

"La police municipale c'est avant tout un métier au service de la population"

### **La suite ...**

Au cours des différentes observations et entretiens, Maëlys FLORENTINO a également pu identifier les risques professionnels auxquels sont exposés les policiers. Des ressources seront créées pour permettre aux collectivités de mettre à jour leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels en tenant compte de ces risques spécifiques.

Durant ces immersions, certaines problématiques psychosociales ont également émergé : le manque de reconnaissance, l'exposition à des situations difficiles (misère sociale, humaine, usagers de plus en plus violents, etc.), le poids des expériences professionnelles passées dans la réalisation des missions d'aujourd'hui, un manque d'attractivité du métier (par méconnaissance des missions notamment), etc.

Des ressources permettant aux collectivités d'agir sur ces problématiques, notamment pour améliorer l'attractivité et la fidélisation du personnel de PM, seront proposées.

# REMERCIEMENTS

Le CDG 68 remercie tout particulièrement toutes les polices municipales ayant accepté la venue de Maëlys FLORENTINO, pour leur accueil chaleureux au cours de ces derniers mois.



Maëlys FLORENTINO souhaite également remercier les différentes brigades de gendarmerie qui l'ont reçue dans leurs locaux, ainsi que L'adjudant-chef LE DOUBLIC et l'adjudant-chef MARCHAL pour leur invitation à la réunion dédiée à la coopération entre la gendarmerie et les polices municipales du Haut-Rhin.